

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

COUVERTURES et LAMBRIS A L'EPREUVE DU FEU

BARDEAUX AMIANTE, CIMENT
"ASBESTOSLATE"

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

BARDEAUX PERPÉTUELS

BELLE APPARENCE — PAS DE RÉPARATIONS.

— EGLISES —

Eglise Sainte-Agnès,
(Mégantic), Québec.
Eglise Notre-Dame du Sacré-
Cœur, Lotbinière, P. Q.
Chapelle Marie - Réparatrice,
Montréal, P. Q.
Eglise Saint-Irénée, Montréal.
Eglise Saint-Viateur, Montréal.
Eglise Notre-Dame d'Issoudun,
Québec.
Eglise, Orphelinat et Chapelle,
Cong. du Précieux-Sang,
Saint-Damien, P. Q.
Ecole Saint-Edouard, Québec.

Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.
Tour du Monastère, Sherbrooke,
P. Q.
Eglise Saint-Louis, St-Louis de
Bonsecours, P. Q.
Ste - Marg., Carleton Place,
Ont. Trinity, Cornwall, Ont.
Rév. A. Michel, Fernie, C. B.
Eglise Sainte-Anne, I. P. E.
Eglise Saint-Jean, Saskatoon,
Sask.
Eglise Ste-Marguerite, Winn.
Eglise de Jonquières (en constr-
uction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont
été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont
donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment

111, Côte de la Montagne,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe, et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

GARAND & THIBAULT

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis,

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : **OUVRAGE GARANTI.** — Une visite est sollicitée.

**LES DÉCRETS DU PREMIER CONCILE
PLENIER DE QUÉBEC**

Reliure en percaline, gaufrés aux armes de Pie X. . \$2.50

Reliure en chagrin, 1er choix, tranche rouge, ornement doré. \$5.50

L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

103, RUE SAINTE-ANNE, QUÉBEC.

LA COMPAGNIE CARON

Limitée

39, Rue St-Joseph, Quebec.



Chasublerie, aubes, barrettes, nappes d'autel, tentures, bannières, dais, draps mortuaires, ciboires, calices, ostensoirs, chandeliers, lampes] de sanctuaire, chemins de croix, statues, bouquets, cierges, bougies, encens, huile, vin de messe.

Cloches d'églises, tapis, stores pour services funèbres, orgues, harmoniums, missels, bréviaires, livres pour bibliothèque paroissiale, chapelets, médailles, pianos, gramophones, instruments de musique pour fantaisie, musique en feuilles, ameublements de bureaux, papeterie, machines à écrire "OLIVER", toiles à chassis.



UNE VISITE EST SOLLICITÉE A NOTRE MAGASIN

39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.

Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommanderons spécialement.

	Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge, ... de PICKERT	Piano et Chant, prix: 1.00
Les Grands Berceaux, ... de THÉODORE BOTREL	" " " 1.50
La Terre Nationale, ...	" " " 1.50
Adieu Jeannette (<i>Adieux du Bois-Chenu à Jeanns d'Are</i>)	" " " 2.00
La Filieuse, ... de THÉODORE BOTREL	" " " 1.00
Les Étoiles, grand succès, ... de GEORGES FRAGEROLLE	" " " "
Les Étoiles, jolie chanson pour jeunes filles, ...	" " " "
La Ballade à la Lune, ... de GEORGES FRAGEROLLE	Piano et Chant, prix: 1.50
Sur le Nil, chanson égyptienne, ...	" " " 1.75
Qu'en pense-tu, mon Garç, ...	" " " 1.75
Le Drapeau du Paysan, ...	} Chansons du Réveille, à critique et à enseignement, de GEORGES FRAGEROLLE
Le Moulin Enchanté, ...	
La Dernière Patrie, Chanson Indienne, ...	" " " 1.75
Le Roi des Gondoliers, Chanson Vénitienne, ... de GEORGES FRAGEROLLE	" " " 1.75
Le Sang des Aïeux, ... de JEAN FRAGEROLLE	" " " 1.75
La Légende de St-Martin, ...	" " " 1.25
Les Trois Chérubins, Légende de Noël, ...	" " " 1.75
La Berceuse de La Vierge, ...	" " " 1.00
Saint Hubert d'Aquitaine, air de chasse	" " " 1.75
Dieu vous aime tant, Noël, ... GEORGES FRAGEROLLE	" " " 1.00
Le Muletier d'Andalousie, Chanson Espagnole, ...	" " " "
Vains Mirages, Chanson Chimérique, ... GEORGES FRAGEROLLE	" " " 1.75
Jolie Dormeuse, Chanson Berceuse pour Dame, ... de JOSÉ CREUS	Partition de " " " 1.75
La Vieille Charrue, Chanson Paysanne, ... de JOSÉ CREUS	" " " 1.25
Dans nos Hameaux, Chanson Paysanne, ... de G. SAINT SERVAN	" " " 1.00
Mes Blancs Moutons, Chanson Paysanne, ... de RÉNÉ LETURTE	" " " 1.25
Le Vieux Moulin, Chanson Normande, ... de RÉNÉ LETURTE	" " " 1.25
La Chanson du P'tit Maysouin, Chanson Normande, ... de GASTON FERDUCHT	" " " 1.75
Normande, ... de GASTON FERDUCHT	" " " 1.75

NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les 7 timbres-poste Canadiens sont acceptés en paiement.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

La musique est envoyée par poste, FRANCO, mais non recommandée, si on désire la recevoir recommandée, ce qui est plus sûr, ajouter 0.25 en timbres-poste.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES
CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

— PAR LE —

SS. "GROSSER KURFURST"
de la Compagnie North German Lloyd
14 janvier, 12 février,
19 mars 1914



GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL
PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE
NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET *Agence Générale*
des Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUEBEC.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 177. — Les Quarante-Heures, 177.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 178.

Partie non officielle : L'Avent, 178 ; Bref pour les Petits Noviciats, 180. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : A la Basilique, 181 ; Les fêtes de Veillot, 182. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 183 ; Italie, 183 ; France, 183. — LITURGIE : Tenue des fidèles à l'église, 184 ; Réponse à deux questions, 185 ; Agnus Dei, 185. — VARIÉTÉS : Au champ de Bataille de Gravelotte, 186. — LES LIVRES, 188.

Bulletin des Œuvres : CAUSERIE SOCIALE : Nécessité d'étudier les questions sociales, 189. — FAITS ET ŒUVRES : A travers les bulletins de la Croix Noire, 191. — Une loterie sans lot, 192.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 décembre. — 2^{ème} de l'Avent. *2^{ème} classe.*
Lundi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION (d'obligation) *1^{ère} classe avec octave.*
Mardi, 9. — De l'octave.
Mercredi, 10. — *Jeûne.* TRANSLATION DE LA STE MAISON DE LOLETTE, *dbl. maj.*
Jeudi, 11. — S. DAMASE I, pape e. o. s. f.
Vendredi, 12. — *Jeûne.* De l'octave.
Samedi, 13. — STE LUCIE, vierge et mart.
Dimanche, 14. — 3^{ème} de l'Avent *2^{ème} classe.*

QUARANTE-HEURES

7 décembre, Ste-Anne de Beaupré ; Couvent de Montauban ; 9, — S.-Aubert ; — 11, S.-Pierre du Sud — 13, Couvent de S.-Ephrem.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque :

M. l'abbé Herm. ROGER, curé de Ste-Hélène de Breakeyville, a été nommé curé de St-Vallier.

M. l'abbé Énoil MICHAUD, vicaire à St-François-Xavier de Fraserville, a été nommé curé de Ste-Hélène de Breakeyville.

M. l'abbé Adélarde BILODEAU, vicaire à St-Basile, a été nommé vicaire à Ste-Claire.

M. l'abbé Jos. A. LAROCHELLE, vicaire à Ste Claire, a été nommé vicaire à St-Basile.

M. l'abbé J.-A. BERGERON, vicaire à St-Augustin, a été nommé vicaire à St-François-Xavier.

M. l'abbé J. VERRET, a été nommé vicaire à St-Augustin.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'AVENT

L'avènement (adventus) auquel l'Église prépare nos âmes au cours de ces semaines d'attente est la venue historique du Sauveur en ce monde. Mais cette venue, quel but a-t-elle, si ce n'est de se réaliser d'une manière mystique dans les âmes rachetées ? La venue de l'Emmanuel en nous, voilà donc ce que l'Église a surtout en vue de préparer par l'appareil liturgique de cette période. Il faut que l'Emmanuel naisse en nous et nous rende semblables à Lui. Car, comme l'Église le chantera sur un ton de victoire à l'Introït de la troisième messe de Noël : « *Puer natus est nobis, Filius datus est nobis.* C'est pour nous que cet Enfant est né, c'est à nous que ce fils est donné.»

Vous me direz, peut-être, ami lecteur : Pourquoi faut-il qu'il vienne encore en moi, puisque déjà je le possède en mon âme de croyant ? — Etes-vous bien sûr de le posséder d'une manière réelle et vivante ? Avez-vous la pleine garantie qu'aucune illusion funeste ne se mêle à votre manière de comprendre la vie chrétienne ? L'austère voix de Jean-Baptiste retentit pour tous au cours de cette sainte période : « *Parate viam Domini!*

rectas facite semitas ejus. Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers ! » Paroles expressives, que l'Église répète chaque jour, les alternant avec le *Rorate*, pour nous inculquer ce sérieux retour sur l'état de nos âmes. Que nous servirait-il de nous être en quelque sorte trompés nous-mêmes en nous confiant à une religiosité trop superficielle, trop facile, trop complaisante pour les caprices, les compromissions, les légèretés, les soi-disant exigences du monde ? Prêtons de plus près l'oreille à l'éloquente voix qui clame dans le désert ; demandons au Précurseur ce qu'implique la sentence : « rendez droits ses sentiers. » Il nous répond : *omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur.* Toute vallée doit être comblée, c'est-à-dire toutes les passions qui rabaisent la vie chrétienne doivent être combattues, déracinées ; toute montagne, toute colline doit être abaissée, c'est-à-dire l'orgueil et la vanité doivent être terrassés sans pitié. *Et erunt prava in directa*, il faut que l'intention pure dirige nos pas et supprime les détours tortueux ; *et aspera in vias planas*, il faut que la douceur chrétienne supprime les aspérités de la route. Quel programme admirable ! Quel travail intérieur à accomplir !

Rassurons-nous cependant, Jésus n'exige pas cette perfection réalisée avant de venir dans nos cœurs. Ce qu'il demande, c'est notre bonne volonté : *pax hominibus bonæ voluntatis.* Puis, quand il s'est fait l'hôte d'un cœur aussi bien disposé, il y devient, dans le silence de sa vie cachée en nous, le divin artisan opérant par sa grâce et son amour ce que nos âmes sont incapables de réaliser sans Lui.

C'est donc là encore un Avent bien doux et bien fécond. Les quatre semaines d'attente nous préparent à recevoir une nouvelle, plus chaude, plus féconde influence de cet Enfant qui va naître pour nous, de ce Fils qui va nous être donné. Tendons-lui nos bras amoureux, à l'exemple de la Vierge, dont l'Église célébrera la maternelle attente. Heureux, si comme jadis saint Gaétan, nous pouvons le presser sur notre cœur dans la radieuse nuit de Noël !

(Revue Liturgique et Bénédictine).

BREFS POUR LES PETITS NOVICIATS

Nos lecteurs savent qu'il existe, depuis septembre, au diocèse de Québec, un Petit Noviciat tenu par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Le diocèse a encore la bonne fortune de posséder d'autres œuvres de ce genre, l'Ecole Apostolique, par exemple. On verra avec joie en quelle haute estime Notre Très Saint-Père le Pape tient ces œuvres.

AU TRÈS CHER FILS

GABRIEL-MARIE

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

PIE X, PAPE

Très cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Vous Nous avez demandé de vous accorder la Bénédiction Apostolique pour les maisons de votre Institut, qu'à la suite de votre Fondateur et Père, vous avez coutume d'appeler *Petits Noviciats*, et que vous avez établies et voulez voir se multiplier dans le but de préparer, à vous et à vos religieux, un grand nombre d'ouvriers pour la moisson qui se présente chaque jour plus abondante.

Combien cette demande Nous a été agréable, vous le devinez sans peine, très cher Fils, vous qui savez de quels soins empressés Nous entourons la jeunesse, et combien Nous apprécions les religieux qui se dévouent entièrement pour lui enseigner, en même temps que les lettres, les préceptes de la sagesse chrétienne.

Les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle excellent dans cet art si noble, comme en témoignent les collèges, les écoles et autres œuvres fondées avec tant d'avantage pour le bien de la jeunesse, lesquelles, sous leur direction, prospèrent, Nous le savons, non seulement en Europe, mais encore dans les régions éloignées de l'Amérique, et jusqu'en Australie, en Asie et en Afrique.

C'est pourquoi, Nous réjouissant du fond du cœur et souhaitant vivement que les fruits deviennent chaque jour plus abondants, Nous aussi, Nous conjurons le Maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers, et Nous exhortons très instamment Nos vénérables frères les Archevêques et Évêques, et tout le Clergé, de se prêter volontiers à vous aider dans vos projets, sachant qu'ils peuvent tout espérer d'une famille religieuse dont

les bienfaits se perpétuent et se répandent si amplement parmi les peuples.

Toutefois il importe beaucoup, très cher Fils, que non seulement votre sollicitude se porte sur l'accroissement du nombre des sujets, mais qu'elle s'applique avant tout à ce que le nombre soit un juste motif de joie.

Qu'elles se multiplient donc partout, les maisons dont Nous avons parlé plus haut, et qu'en même temps y règne à tel point l'esprit de saint Jean-Baptiste de la Salle, que, par l'exemple de la charité du Père, les fils apprennent à diriger tous leurs efforts et leur énergie à cette fin que l'enfance tendre et inexpérimentée grandisse pour le bien de la famille et de la société, et d'une manière digne des biens éternels auxquels elle est appelée.

Afin que tous ces vœux se réalisent, Nous demandons à Dieu pour vous la force des secours du ciel. Et pour vous en donner le gage et vous témoigner Notre bienveillance, Nous accordons de tout cœur dans le Seigneur, la Bénédiction Apostolique à vous, très cher Fils, à vos religieux, et particulièrement aux enfants qui, dans les Petits Noviciats, croissent pour l'espérance de l'Institut que vous dirigez.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 mars 1913, la dixième année de Notre Pontificat.

PIE X, Pape.

Aux chers Petits Novices de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, aux Prêtres, Frères et laïques zélés qui s'occupent de leur recrutement, aux familles qui les consacrent à Dieu dans la Congrégation de saint Jean-Baptiste de la Salle, aux Directeurs et Professeurs qui les élèvent dans la sainte crainte de Dieu, nous donnons avec effusion de cœur la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 14 décembre 1910.

PIE X, Pape.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

A la Basilique

La célébration des Quarante Heures à la Basilique fut comme les années dernières empreinte de grandeur et de piété. Les décorations sont les mêmes, très belles toujours. L'on remarque toutefois une décoration nouvelle : c'est un manteau d'hermine, surmonté d'une couronne en cuivre doré et incrustée de pierres chatoyantes. Cette œuvre fait honneur à nos artistes québécois.

Les fidèles se sont présentés très nombreux au confessionnal

et à la Table Sainte. C'est toujours un spectacle réconfortant que celui de ces foules canadiennes se pressant autour du Tabernacle, avides de nourriture céleste.

La messe d'ouverture a été célébrée par Sa Grandeur Mgr Roy.

Les fêtes de Veillot

L'on prépare activement ces fêtes, à Québec. Le bref du Saint-Père, qui fait un si bel éloge de l'éminent publiciste chrétien, ne peut qu'encourager les catholiques à célébrer magnifiquement son centenaire.

L'on avait, d'ailleurs, déjà commencé. Après Sainte-Anne, c'est Lévis qui a voulu avoir sa *journée de Veillot*. Le matin du 20 novembre, il y eut grand'messe d'action de grâces, célébrée par M. le recteur du Collège, et sermon par le R. P. Dagnaud, Eudiste, qui a parlé de la grande foi de Veillot. Le soir, en présence de toute la communauté et d'un grand nombre de prêtres et de laïques, c'est M. l'abbé D'Amours qui a fait l'éloge de Veillot. Il l'a loué surtout d'avoir été profondément catholique, fortement attaché à la foi romaine, et se laissant guider par sa lumière dans les questions sociales, politiques ou simplement littéraires ; et d'avoir aimé de toute son âme l'Église et le Pape. Le R. P. Gauthier, Eudiste, dit au conférencier la reconnaissance de tout l'auditoire.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Pèlerinages. — Chaque jour des pèlerins sont reçus par le S. Père. Au milieu de novembre quelques navires de l'escadre américaine qui évoluent dans la Méditerranée, ayant jeté l'ancre à Naples, les marins catholiques, ont été, comme les années précédentes, autorisés à se rendre à Rome pour s'agenouiller devant le S. Père.—Pie X les a reçus dans la grande salle du Trône. Chaque marin a reçu une médaille-souvenir de l'audience pontificale.

Un résultat des élections romaines. — La municipalité de Rome, que présidait le Juif anglais Nathan, avait décidé de donner sa démission, à la suite de la défaite de ses candidats aux élections législatives.

Cette démission est maintenant donnée officiellement.

Un commissaire royal sera nommé pour administrer la commune de Rome jusqu'aux élections municipales qui auront lieu dans huit mois.

Ce départ forcé de Nathan et de ses acolytes n'est que la fin d'un trop long scandale.

Les catholiques de Rome — et du monde entier — en seront soulagés.

ITALIE

Pacte électoral. — Un grand nombre de catholiques avaient manifesté au Saint-Siège le désir de prendre part aux élections pour barrer la route aux radicaux et aux socialistes, de plus en plus menaçants.

Le Saint-Siège a cru devoir accéder à leur désir. La direction générale imprimée aux électeurs catholiques, telle qu'elle résulte des faits, a été non pas de s'allier au Gouvernement, mais de s'opposer par tous les moyens possibles au triomphe des partis de désordre social. Il fut réglé qu'un candidat n'obtiendrait en sa faveur la suspense du *Non expedit* que s'il prenait l'engagement, ordinairement par écrit, de s'opposer à la loi sur le divorce, à l'établissement des écoles neutres laïques, à la suppression des Ordres religieux et à la confiscation de leurs biens.

Les catholiques purs, c'est-à-dire élus sur un programme franchement catholique, seront en plus grand nombre qu'à la Chambre précédente, une trentaine environ, trop peu nombreux cependant pour constituer un parti catholique proprement dit, ce que d'ailleurs ne veut pas le Saint-Siège pour plusieurs motifs de haute prudence qu'il serait trop long d'expliquer ici.

On compte parmi les nouveaux députés 200 libéraux environ, qui ont pris l'engagement ci-dessus relaté. Leur empressement à bénéficier de l'appoint des voix catholiques a démontré que cet appoint était loin d'être une force négligeable.

FRANCE

Création d'un nouveau diocèse. — Par la bulle pontificale *Consistoriali decreto* l'archidiocèse de Cambrai est divisé en deux. La partie Nord formera le nouveau diocèse qui comprendra un peu plus de un million de fidèles, des villes telles que Lille (220,000 habitants) Roubaix (125,000) Tourcoing (85,000) et Dunkerke (40,000). Lille sera le siège du nouvel évêché. Mgr Charost, auxiliaire de Cambrai et ancien vicaire-général du nouveau diocèse en est le premier évêque.

La Flandre française et maritime forme une véritable pépinière d'ecclésiastiques tant de l'ordre séculier que régulier. Les vocations religieuses y sont aussi fort nombreuses parmi les femmes.

La guerre à l'école catholique. — La tourbe des persécuteurs qui mène la France aux abîmes prépare de nouveaux décrets contre cette école qui malgré leurs coups répétés ne meurt pas. Ils ont la menace à la bouche. Ils parlent d'amende, de prison, pour les pères de famille, pour les curés et pour les évêques. Pour empêcher que la simple comparaison entre l'école catholique qui ne subsiste qu'à force de sacrifices et l'école d'État qui nage dans les millions en partie volés aux catholiques ne montre l'infériorité flagrante de leur usine à renégats, en bons tyranneaux qu'ils sont, ils revendiquent le monopole, et réclament la

destruction par la force brutale, des maisons où l'on apprend à être bon Français et bon chrétien. Les évêques et les prêtres sauront faire ce qu'il faut comme ils l'ont déjà fait, pour défendre l'âme des enfants et la liberté des pères de famille.

Centenaire de Diderot. — La République a célébré, le 19 octobre, à Langres, lieu de sa naissance, le bi-centenaire de Diderot. Elle a délégué à cet effet l'un de ses ministres, le juif M. Klotz.

Mgr de Durfort, évêque de Langres, a protesté contre la glorification « de cet homme néfaste qui, avec les philosophes du XVIII^e siècle, a travaillé de tous ses efforts à détruire la religion chrétienne, et à renverser les principes fondamentaux sur lesquels repose toute société, mettant au service de cette criminelle entreprise l'impiété la plus audacieuse, alliée parfois à la plus abjecte immoralité. »

Vilaine déjà par elle-même, cette fête républicaine fut agrémentée d'un sacrilège. C'est dans le séminaire que fut donné le banquet : M. Klotz, homme du gouvernement, prononça un toast en l'honneur du docteur de l'anarchisme, de l'auteur de ce mot d'ordre donné aux gouvernés : « Méfiez-vous toujours de celui qui veut mettre de l'ordre » ; de celui aussi qui a formulé ce vœu : « Ourdir les entrailles du dernier prêtre pour en faire une corde à étrangler le dernier roi. »

Comment une société peut-elle se maintenir, gouvernée par des gens qui offrent de tels scélérats à l'admiration du peuple ?

LITURGIE

TENUE DES FIDÈLES A L'ÉGLISE

1° D'après la rubrique du Missel, ceux qui assistent à la *Messe basse* doivent être à genoux tout le temps, sauf aux deux évangiles.

La plupart des auteurs disent que cette rubrique n'est que directive *pour les fidèles*.

Or, « en l'absence de loi positive, dit Levavasseur, le mieux est de se conformer à la coutume établie et de la ramener autant que possible à l'indication de la rubrique, surtout pour les parties les plus importantes de la Messe. »

La coutume qui s'est introduite ici et qu'il faut suivre par raison d'uniformité est de s'asseoir à certains moments. On reste debout pendant la récitation du *Credo*, l'on fait la gèneuflexion à *Et incarnatus est*, puis on s'assied à *Dominus vobis cum* ; l'on s'agenouille au *Sanctus* (comme aux grand'messes d'ailleurs) ; on s'assied lorsque le célébrant a bu le précieux Sang ou lorsqu'il a fermé le tabernacle (à moins que le grand nombre de communions n'oblige à le faire plus tôt). Au dernier évangile, on fait la gèneuflexion avec le prêtre et l'on se relève. On s'agenouille avec lui pour les prières de Léon XIII.

2° Aux *offices publics*, comme grand'messes, vêpres, etc., une fois la cérémonie commencée, tout le peuple, hommes et femmes, doit se conformer au chœur, c'est-à-dire, être à genoux, debout ou assis en même temps que lui. — Il y a trois exceptions : a) après l'élévation, le peuple reste à genoux jusqu'après la communion, quoique le chœur soit alors debout ; b) pendant l'encensement du chœur, si la préface n'est pas commencée, le peuple reste assis (il se lève cependant pour l'encensement de l'Évêque) ; c) pendant l'encensement du peuple, celui-ci doit être debout, quoique le chœur soit assis.

RÉPONSE A DEUX QUESTIONS

Q. — 1° Peut-on, quand le froid oblige de porter un pardessus, se servir du surplis sans manches, pour aller, par exemple, au cimetière ou aux malades ?

2° Aux sépultures, le prêtre va au cimetière, mais non les chantres :

a) Quand le prêtre s'en ira-t-il à la sacristie, pour, de là, prendre place dans la voiture ?

b) Où les chantres doivent-ils arrêter, après l'antienne *Ego sum* répétée, ou bien, le célébrant devra-t-il chanter encore avec eux du dernier *Kyrie* jusqu'après l'oraison *Fac quæsumus*, et ne garder pour le cimetière que la récitation des trois derniers versets ?

R. — 1° Le surplis sans manches n'est pas liturgique, par conséquent ne peut être employé dans l'administration des sacrements. (*L'Ami du Clergé.*) — On peut à peu près résoudre la difficulté en se servant du surplis romain dont les manches ne descendent qu'aux coudes, et que l'on peut facilement porter en dessous d'un pardessus.

2° Si le prêtre seul va au cimetière et non les chantres, on doit considérer la sépulture comme n'ayant pas lieu immédiatement après l'absoute et faire les cérémonies prescrites par la Liturgie dans ce cas, et dont a déjà parlé *La Semaine Religieuse*, le 23 octobre dernier, à la page 91. — On devra donc chanter, soit à la porte de l'église, soit encore au lieu où s'est faite l'absoute, *In Paradisum, Ego sum*, le cantique *Benedictus* et tout ce qui suit (y compris l'oraison *Fac quæsumus* et les versets de la fin), puis le prêtre reviendra à la sacristie en récitant l'antienne *Si iniquitates*, le psaume *De Profundis*, etc. Il pourra au cimetière, répéter ces prières, mais il n'est pas tenu de le faire.

AGNUS DEI

Les Papes Urbain V et Jules III affirment que la plus petite parcelle des *Agnus Dei* a autant d'efficacité que la totalité.

Il en est ainsi du pain bénit, de l'eau bénite qui, quoique divisés à l'infini, conservent toujours dans chacune de leurs parties la bénédiction de l'Église. — (*L'Ami du Clergé.*)

VARIÉTÉS

AU CHAMP DE BATAILLE DE GRAVELOTTE

Metz eut pour moi un sourire de bienvenue, mais un sourire timide et furtif. La « Pucelle » se sent surveillée par le vainqueur.

Metz a l'air d'une mitrailleuse braquée au cœur de la France. Elle rougit de son rôle, mais elle se tait.

Sous le porche de la cathédrale, j'ai vu le prophète Daniel sous les traits et avec la moustache du Kaiser. Je lui ai ri au nez !

J'avise un fiacre.

— « Cocher, voulez-vous me conduire au champ de bataille de Gravelotte ? »

Ce gros homme me regarda. Gravelotte, c'est loin ! Le ciel est nuageux, la pluie menace. Il ne tient pas à la course... Je promets un bon pourboire et nous partons.

Des casernes encore et toujours. A droite et à gauche, de lourds bâtiments qui ont un aspect de forteresse. Sur le seuil, une sentinelle arpente le trottoir, roide, engoncée, d'un pas d'automate.

Devant moi, le mont Saint-Quentin, dresse sa haute silhouette noire, hérissée de canons. Je songe... C'est sur ce sommet que la garde impériale resta, durant toute la bataille, l'arme au pied, immobile, attendant l'ordre de Bazaine... qui ne vint pas.

Nous grimpons vers le plateau de la Woivre. La route s'enfonce ; elle n'est plus qu'un ravin profond.

— « Cocher, cette colline, à droite ? »

— « C'est un fort. »

— « Ce toit à gauche, dans le fond ? »

— « C'est une casemate pour les soldats... »

Au-dessus de la voiture grince un chemin de fer aréien. Des wagonnets glissent sur le fil, chargés de pierres.

— « Cocher, qu'est-ce que c'est ? »

— « On travaille à un fort, là-bas. »

— « Encore ! ! »

Pour la première fois, le cocher sourit. A deux ou trois reprises, il se retourne ; du bout de son fouet, il m'indique quelque chose à l'horizon et bredouille je ne sais quoi. Mais la glace est rompue ; c'est le moment de jeter l'hameçon.

— « Cocher, pourquoi fait-on tant de forts ici ? Vous avez donc bien peur de nous... ? »

J'appuie sur le dernier mot. Le cocher comprend ; il a comme un soubresaut d'éveil. Il est évident que j'ai touché et que cette masse va rendre un son. Il suffira d'insister.

Cinq minutes se passent. Nous sommes au sommet du plateau. Devant nous, sur l'arrête, un fort se hérissé ; il est entouré d'une brouissalle de fils de fer barbelés. Des canons montrent leur gueule et regardent vers la frontière toute proche.

— « Décidément, cocher, vous ne vous fiez pas à NOUS ! »

Il arrête son cheval et se retourne :

— Monsieur, faut pas dire « VOUS »... Je ne suis pas un Allemand, moi... Je vas vous dire pourquoi.»

La route tourne à gauche subitement. C'est l'immense cimetièrre qui va de Gravelotte à Mars-la-Tour. De vingt mètres en vingt mètres, parmi les blés d'or ou les avoines vertes, un tertre apparaît surmonté d'une petite croix. De temps à autre, un enclos de cimetièrre : là, des bataillons entiers reposent, français et allemands, confondus dans l'ultime fraternité de la mort.

Je descends. Le cocher me suit.

— « Voyez-vous, monsieur, cette ferme là-bas ? On l'appelle la ferme Saint-Hubert. C'est là que mon père a été tué pendant la bataille.

— « Il était donc Français, cocher ? »

— « Pour sûr, monsieur ; dans les chasseurs d'Afrique. »

Je l'observe. Il a une grosse larme au bord des cils. Il ne ment pas.

Je lui serre la main. La langue est déliée. Il parle ; il me raconte que son père était de Metz. Lui, le fils, il avait six ans après la guerre et l'on était pauvre à la maison.

— « Alors, vous comprenez, il a fallu rester ici. J'ai fait mon service à Saarbourg, chez les Prussiens. Ah!... ils cognent dur... »

— « Vous ne les aimez pas, cocher ? »

Son regard s'allume d'un éclair étrange ; il a une expression de haine, de rancune atroce. Je n'ose plus interroger.

Et la voiture repart. Sur la lisière de la route, pendant près de deux lieues, des monuments se dressent. C'est la rampe du calvaire de l'armée prussienne ; ils jalonnent, en ligne droite, la voie douloureuse qui va de Rezonville aux premières maisons de Mars-la-Tour. Ils sont énormes et lourds ; ils portent l'empreinte du vainqueur et d'un souvenir où il y a plus d'orgueil que de regrets.

Je voudrais m'arrêter à chacun de ces « denkmal ».

— « Pas la peine, monsieur ; ce sont des Prussiens », me

crie le cocher. Il ne comprend pas qu'un Français puisse s'agenouiller sur la tombe des ennemis.

Tout de même, il fait halte. Il descend de son siège et franchit d'un saut le fossé de la route. Du geste, sans parler, il m'indique un petit marbre, une tombe toute blanche qui émerge, comme un liseron, dans l'épaisseur des trèfles.

— « Venez, monsieur, ici c'est un Français. »

Je le suis. C'est là que tomba Antoine de Levezou de Vesins. Sur le piédestal de la croix, je lis ces mots : « ALLEZ DIRE A MA MÈRE QUE JE ME SUIS BATTU EN BON SOLDAT ET QUE JE MEURS EN BON CHRÉTIEN. »

Un sanglot m'étrangle. Je m'agenouille ; le front appuyé à la grille de fer, je reste là quelques minutes, oubliant la pluie qui tombe. Les fleurs de trèfle rouge ont l'air de gouttes de sang. Je rêve, je pleure, je prie...

Je me retourne. Derrière moi, le cocher s'est mis à genoux. Il s'est découvert ; il tourne son chapeau entre les doigts et ses lèvres remuent.

Et, là, à l'extrême limite de la terre allemande, devant le cénotaphe d'un héros de France, nos âmes ne font plus qu'une dans la même douleur, peut-être dans les mêmes espérances.

C. LECIGNE.

(*Pèlerinages de littérature et d'histoire.*)

LES LIVRES

« FIDELIS ». *Le Livre de piété de l'Enfance* (0 fr. 25) et *Allons trouver Jésus* (0 fr. 60). Montmorency, Seine-et-Oise (Bureaux de l'Apostolat de la Messe et de la Communion, 2 Avenue Rey de Forestal).

Ces deux petites brochures sont vraiment propres à nourrir la piété. *Allons trouver Jésus* contient en une centaine de pages, une suite d'entretiens familiers, suivis chacun d'une « histoire », bien faits pour attacher l'enfance aux attraits de l'Enfant-Jésus. L'édition populaire du *Livre de piété de l'Enfance* vient heureusement rendre plus facile la diffusion de cet excellent ouvrage. Cette édition donne, en 176 pages, un ensemble de doctrine et de règles pratiques capables de former chez l'enfant une piété solide et vraie.

M. N. LAUX, prêtre de la Mission. *Méditations sur les Mystère de l'Agonie de N. S. Jésus-Christ*. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte), 1913, in-18, VIII-168 pages.

« Ces méditations ne portent que sur la première phase de l'Agonie de Notre-Seigneur, depuis la sortie du Cénacle jusqu'à son entrée dans la grotte de Gethsémani. Ce ne sont pas des méditations toutes faites, mais des pensées indiquées que chacun développera par le travail personnel de la réflexion. »

BULLETIN DES ŒUVRES

CAUSERIE SOCIALE

NÉCESSITÉ D'Étudier LES QUESTIONS SOCIALES

C'est là ce qui ne fait de doute pour personne et il suffit de réfléchir un peu pour se rendre compte du pourquoi. A notre époque, on est pris d'une véritable manie de changements et de remaniements ; il semble que tout ce qu'on a fait dans les âges précédents n'a pas le sens commun, d'où on s'évertue à tout renouveler. Tout cela produit dans le monde de l'industrie et du commerce une telle agitation qu'on croirait notre époque malade d'une fièvre intense. Dans le délire de cette fièvre, elle profère des erreurs sans nombre et parmi les plus dangereuses sont celles qui concernent les classes du travail. A cela il y a de multiples causes, jamais l'industrie n'a progressé avec autant de rapidité, car jamais non plus on n'a condensé dans des machines aussi puissantes une force motrice aussi considérable. Les facilités de transports uniques permettent de transférer d'un pays dans un autre l'excédent d'une production exagérée. L'industrie progresse mais prospère-t-elle ? Pas autant qu'elle devrait.

La principale source de prospérité d'une usine c'est la cordialité des rapports entre ouvriers et patrons, c'est l'attachement des ouvriers pour leur métier et pour leur manufacture. Or à notre époque, c'est tout le contraire qui se produit, l'ouvrier et le patron se défient l'un de l'autre et s'ils tentent d'organiser quelque chose c'est plutôt dans le principe de ce qu'on a appelé « la paix armée » : ce sont des éléments qui divisent plutôt qu'ils ne coordonnent leurs efforts pour la prospérité d'une industrie et d'un pays. En effet les ouvriers, sans prenant conscience de leur force, la corruption des mœurs ainsi que l'affaiblissement de la vie chrétienne aidant, plutôt que d'employer leurs efforts à s'entraider mutuellement par des sociétés de secours mutuels, des coopératives d'achats et de consommation etc, toutes choses qui contribuent à diminuer les dépenses, les ouvriers dis-je sont tentés de toujours faire monter leurs salaires. Ils ne se rendent

pas compte qu'ainsi loin d'améliorer leur existence ils augmentent le prix de revient des matières ouvrées, et par conséquent le coût de la vie. De plus à côté de besoins réels et très justifiables on s'est créé une foule de besoins factices, si bien que le résultat pratique des élévations de salaire c'est une misère plus grande. Qu'on fasse seulement une comparaison entre le coût de la vie il y a 20 ans et aujourd'hui : tous les vieux nous disent qu'on vivait parfaitement bien et beaucoup plus heureux à cette époque tout en dépensant beaucoup moins.

Ces raisonnements et ces observations, biens chers amis ne sont pas de moi, mais du grand Pontife Léon XIII dans son encyclique sur la condition des ouvriers. Je ne fais que les adapter au génie de notre langue. Tout cela, n'est-ce pas, est bien vrai et s'il y en a qui près de nous parlent d'aider la classe ouvrière, souvent ils posent à nos difficultés des solutions que le Saint-Père n'agrémenterait pas toujours. Sans doute il y a des besoins, des réclamations qui sont justes, mais il y en a aussi qui ne le sont pas. Et cela ne se juge pas sans beaucoup d'études et de réflexions. Que si on ne veut pas rester consciencieux, on peut bien faire des réclamations sans fin, écraser par de nouvelles exigences nos usines, chasser d'un pays les industries et le commerce, assumer devant le pays de graves responsabilités. Qu'importe, après nous le déluge ! Au contraire si nous nous rappelons que les commandements de Dieu ont leur application dans notre vie de travail aussi bien le VI que le VII précepte, si nous voulons toujours et en tout agir en bons chrétiens, ne tirons pas la couverture trop de notre côté, en exigeant une juste rétribution de nos efforts satisfaisons toujours à nos devoirs de bons et honnêtes ouvriers. A nous par une sage économie d'améliorer notre condition, et en réglant mieux les conditions du travail de rendre moins dures les heures si longues d'un labeur dont Dieu nous récompensera si nous l'accomplissons toujours en bons ouvriers et en bons chrétiens. Pour pouvoir mieux en juger nous allons ensemble étudier ces questions dont vous-mêmes prévoyez si bien l'importance et dont si souvent vous nous avez déjà parlé.

(Le Patronage de Lévis).

FAITS ET ŒUVRES

A TRAVERS LES BULLETINS DE LA CROIX NOIRE

Paroisse de X, sous le régime de prohibition. « On fait faire des commissions par téléphone chez les marchands de Québec. On donne des lettres non affranchies aux employés de chemin de fer, pour se faire monter de la boisson, moyennant un petit pourboire, afin de ne pas payer les frais *d'express*.

« On a poursuivi quatre fois pour contravention. Dans les quatre cas l'amende a été payée.

« Nous nous proposons 1° de veiller à ce que les policiers ne soient pas de connivence avec les buvettes clandestines ; 2° d'empêcher les employés et agents de chemin de fer de faire des commissions. »

Paroisse de X.

« Des membres de notre conseil local individuellement ont fait des dénonciations. Le conseil local lui-même, comme corps, n'a pas encore cette hardiesse.

« Deux distillateurs ont été pris par M. Arcand : l'un a payé \$110.00 d'amende, l'autre trop pauvre devait aller en prison. La rumeur publique veut qu'on l'ait laissé prendre la fuite.

« Le conseil municipal, assez bien disposé, a dû délibérer sur l'internement d'un jeune homme devenu dangereux dans le délire de la boisson. »

Dans une paroisse où la Société de Tempérance a été établie en janvier dernier, le curé dit :

« Depuis janvier nous n'avons eu qu'une seule chute. Je souhaite que notre société reste ce qu'elle est. Nous ferons tout ce qu'il est possible de faire pour préserver nos membres. »

Paroisse de X.

« Le conseil local de notre société de Tempérance a averti le Percepteur du Revenu qui a envoyé une *police secrète* ; une certaine quantité de boissons enivrantes a été saisie chez un vendeur sans licence.

« On a poursuivi deux fois, et à chaque fois les coupables ont payé.

« Le conseil municipal prête main-forte au conseil de la Tempérance pour détruire le fléau de l'ivrognerie. »

Une loterie sans lot

C'est une touchante et belle pensée que vient d'avoir Mgr l'Évêque d'Angers, pour répondre à une décision inhumaine du préfet de Maine-et Loire.

Depuis plus de quarante ans, les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul organisaient, chaque année, avec l'autorisation préfectorale, une loterie en faveur des pauvres. Le produit de la loterie atteignait environ 5,000 francs, et à peu près 300 familles en bénéficiaient.

Or, cette année, le préfet vient de refuser cette autorisation par pur sectarisme.

En réponse à cet acte d'arbitraire, l'évêque d'Angers a décidé qu'un appel serait fait, comme les années précédentes. Ce ne sera plus une loterie, puisqu'elle est interdite ; ce sera mieux qu'une loterie, puisqu'on donnera avec plus de désintéressement.

Les membres des Conférences se feront donc, comme par le passé, les zélés propagateurs des cartes à 1 franc. Ces cartes elles-mêmes seront d'autant mieux accueillies qu'elles porteront le caractère d'une protestation : au lieu de la mention : « Loterie des Conférences de Saint Vincent de Paul », on lira : « Loterie supprimée. — Point de tirages ni de lots, simple souscription de 1 franc. »

Ainsi, une fois de plus, les projets de l'iniquité seront déjoués, et la charité aura triomphé de l'injustice d'un préfet sans entrailles. — *L'Union.*

Les personnes qui se proposent de faire le pèlerinage de Palestine apprendront avec plaisir que le steamer « L'Étoile », qui servait pour ces voyages depuis quelques années, vient d'être vendu et sera remplacé par un navire moderne possédant toutes les améliorations que l'on trouve sur les grands transatlantiques. Nos félicitations au Comité d'organisation des Pèlerinages de Palestine.

ables
de la

Mgr
e du

ences
l'au-
Le
peu

tion

rs a
ntes.
sera
res-

r le
rtes
ont
erie
erie
de

dé-
ans

de
»,
tre
tes
es.
de

LES

PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept. 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

STATUES

PRIX
BAS

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

CASIER 12

TÉLÉPHONE 929

ENTREPOT DE VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau : 64, rue St-Pierre, QUÉBEC.

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1.00 par année.

L'ACTION SOCIALE

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux.

**BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR.
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT.**

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES
ETATS DE COMPTES, EN-TÊTES DE
LETTRES, LIVRES BLANCS, INDEX,
PROGRAMMES, CARTES, FEUILLES
MOBILES, ETC., ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement
surveillé.

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'église, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenteure et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8...	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12...	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.....	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier 1 volume in-12...	0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12.....	1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Leroy. 1 vol. in-12	0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12.....	1.00	Carà. Poème. in-12 carré.....	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol. in-12.....	0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill...	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill...	0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 11 volume.....	1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré.....	0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume.....	0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément..	1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-âge. 1 volume.....	0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12.....	0.50	Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume.....	0.85
Le même, édition illustrée....	0.25		

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL .

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux ; Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

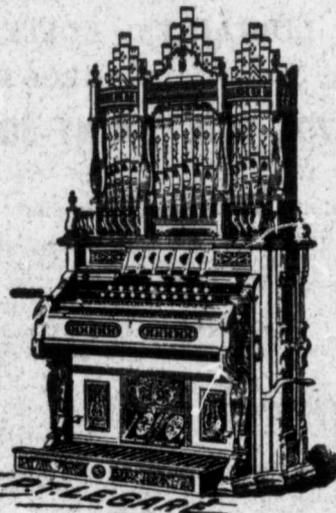
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LÉGARE LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL - QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'avoir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MAUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIŻEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES À QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR No 801, rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479, rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES À LÉVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LÉVIS RUE EDEN.

BANQUES A DOMICILE

Ne pas oublier que LA CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leurs petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.